



Arnaque sur internet suite à une annonce

Par **Laurie38**, le 30/01/2013 à 10:54

Bonjour,

Je vous explique ma situation : Il y a quelque mois j'ai passer une annonce pour du travail. J'ai obtenu une réponse d'une entreprise qui ma détailler son activité etc .. L'activité en elle même consistai à recevoir des colis à domicile et à les renvoyer. On m'a envoyer un chèque de 3500 euros pour couvrir les frais de ports etc .. J'ai eu comme consigne de mettre ce chèque sur mon compte. Ce que j'ai fait le jour même. Le lendemain on m'a demander de faire un virement et de transférer l'argent par "Westerunion". J'ai payer 3000 euros en liquide et le reste avec ma carte car je peux retirer qu'une certaine somme par semaine. Ma question est : Est-ce que la banque aurai dû vérifier la légalité du virement ? Car la banque m'a appeler pour me dire qu'il y avais un délai mais j'ai pu retirer dès le lendemain et je pense qu'elle n'a pas fait les vérifications. Maintenant je suis à découvert de 3500 euros.

J'ai besoin de vos réponse. Merci
Mlle Laurie xxxxxxxx/b]